

Pour votre information

Bilan appel à projets 2015

Pôle Sociétal FFT

Le cadre

Depuis 2010, la FFT soutient, à travers la Journée des Enfants de Roland-Garros, les clubs affiliés FFT menant des actions de qualité et pérennes dans les domaines social et solidaire, incluant notamment depuis 2013 les actions en faveur de la santé et du bien-être, par le biais d'un appel à projets.

Les clubs lauréats se voient attribuer notamment une aide financière à hauteur au maximum :

- de 50 % du budget de l'action réalisée ;
- des fonds propres du club engagés pour l'action.

Celle-ci pouvant être complétée, par exemple, *via* : une médiatisation sur les supports de communication fédéraux et/ou de ligue ; une attribution de kits pédagogiques ; une invitation à la Journée des Enfants de Roland-Garros, etc.

La Journée des Enfants de Roland-Garros

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Montant recette de la journée	387 638 €	454 580 €	472 540 €	450 614 €	479 560 €	420 967 €
Taxe sur les spectacles	-46 152 €	-54 185 €	-56 340 €	-53 709 €	-57 182 €	0
Frais d'organisation FFT	-170 000 €	-173 400 €	-176 868 €	-180 405 €	-184 013 €	-187 693 €
Soit un total à répartir	171 486 €	226 995 €	239 332 €	216 500 €	238 365 €	233 274 €
Subvention Fête le Mur	68 594 €	90 798 €	95 733 €	115 000 €	100 000 €	100 000 €
Subvention Tennis en Liberté	42 872 €	56 749 €	59 833 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
Subvention Actions fédérales : appel à projets	60 020 €	79 448 €	83 766 €	71 500 €	118 365 €	113 274 €
Provisions TSSBE	-	-	-	10 000 €	-	-

Les demandes 2015

■ **219 clubs** (75 en 2010 ; 86 en 2011 ; 86 en 2012 ; 129 en 2013 ; 176 en 2014) **répartis dans 31 ligues** (23 en 2010 ; 25 en 2011 ; 28 en 2012 ; 29 en 2013 ; 32 en 2014).

> **22 actions (soit 10 %) concernent le Tennis Quartiers** (29/34 % en 2010 ; 49/46 % en 2011 ; 39/19 % en 2012, 24,5/19 % en 2013 ; 24/14 % en 2014).

> **33 actions (soit 15 %) concernent le Tennis Handisport** (17/20 % en 2010 ; 13/12 % en 2011 ; 14/13 % en 2012 ; 12/9 % en 2013 ; 13/7 % en 2014).

> **141 actions (soit 64 %) concernent le Tennis Sport Adapté** (39/46 % en 2010 ; 44/42 % en 2011 ; 56/51 % en 2012 ; 91,5/71 % en 2013 ; 123/70 % en 2014).

> **23 actions (soit 11 %) concernent le Tennis Santé** (1 en 2013 ; 16/11 % en 2014).

> 68 % des clubs avaient déjà présenté un projet ; 32 % présentent une action pour la première fois.

Les résultats 2015

■ **194 clubs (soit 89 %) ont été aidés** (52/69 % en 2010 ; 73/85 % en 2011 ; 77/90 % en 2012, 127/98 % en 2013 ; 160/91 % en 2014).

■ **25 clubs (soit 11 %) n'ont pas été aidés** (23/31 % en 2010 ; 13/15 % en 2011 ; 9/10 % en 2012, 2/2 % en 2013 ; 16/9 % en 2014).

■ **5 681 personnes ont été aidées dont 3 395 enfants** (3 487 en 2010 ; 11 849 en 2011 ; 4 263 en 2012 ; 4 979 en 2013 ; 4 538 en 2014), dont 1 371 filles, et **2 286 adultes**.